

Programme de formation

Faciliter et dynamiser les relations entre associations et collectivités

But de la formation

La formation est organisée en partenariat avec l'Association des maires de l'Aveyron. Elle réunira des bénévoles et des élu.es pour permettre une meilleure connaissance de leurs fonctionnements respectifs et faciliter les relations et les collaborations.

Compétences visées

1. Comprendre les évolutions et le cadre réglementaire actuel du monde associatif et des collectivités territoriales,
2. Identifier les modalités de soutien, de collaboration, de partenariat entre associations et collectivités (convention de partage de missions, matériel, locaux, instances de concertation, subvention, etc),
3. Analyser les leviers et les difficultés pour bâtir une relation constructive et renforcer le partenariat, au travers de témoignages et exemples de réalisation,
4. Se donner des pistes d'évolution et d'action dans son association pour améliorer ou renforcer ses relations avec les collectivités.

Pré-requis

aucun document requis.

Liste des référents

Référent administratif : Madame SEVERINE ROLIN

Référent pédagogique : Monsieur ASSOSPHERE FORMATION - FRANCOIS CAUCHY

Référent handicap : Madame SEVERINE ROLIN

Type de public

salarié.es et bénévoles associatifs, élu.es et agent.es de collectivités

Équipements nécessaires

Aucun document requis.

Moyens pédagogiques

- . deux formatrices expérimentées
- . grande salle de formation, tableaux
- . supports papiers et numériques. Remise de documents.
- . vidéoprojecteur

Sanction de la formation

A la fin de la formation, une évaluation sera faite oralement ou par écrit avec les participants. Les critères utilisés seront l'amélioration de la compréhension du sujet, l'acquisition de méthodes et d'outils et les applications concrètes envisagées.

Une attestation sera remise aux bénéficiaires de la formation.

Les feuilles de présence seront signées par les stagiaires et la formatrice.

Méthodes pédagogiques

- . apports théoriques et méthodologiques
- . animation participative
- . illustration par des exemples
- . échanges entre les participant.es

Durée

7 heures (1 jour).

Programme

1. Accueil, présentation et attentes
2. Associations et collectivités : présentation de leurs contextes respectifs, évolution des effectifs et du cadre réglementaire, la Loi Notre et la réorganisation des collectivités territoriales, évolution des formes de bénévolat et d'engagement citoyen.

Echanges / questions-réponses

3. Quelles relations et coopérations entre associations et collectivités dans nos territoires ?

Ateliers en sous-groupes : repérage de coopérations satisfaisantes et de types de difficultés rencontrées.

Témoignages : leviers et freins pour bâtir une relation constructive.

Echanges avec les participant.es

Apport méthodologique : de l'information jusqu'à la coopération, définitions et degré d'implication dans les relations.

4. Comprendre les différents types de convention et de contractualisation entre associations et collectivités, au regard des derniers textes juridiques
5. Comment améliorer la coopération ?

Ateliers en sous-groupes sur les situations apportées par les participants ou par les intervenantes
Recherches de solutions concrètes.

6. Conclusion

Synthèse : points de repères méthodologiques

Ressources pour accompagner les coopérations locales

Actions réalisables dans l'association de chacun.

Evaluation

Accessible aux personnes en situation d'handicap : oui